

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



20155234

e.

Déposé au Greffe du Tribunal de l'Entreprise
de LIEGE, division NEUFCHATEAU,
le

17 DEC. 2020

jour de sa réception.

Le Greffier,

Greffie

N° d'entreprise : **0471 922 618**

Nom

(en entier) : **SDE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Montleban 37, 6674 Gouvvy**

Objet de l'acte : Transfert de siège

A l'unanimité des voix, l'Assemblée prend les décisions suivantes :

1) Elle approuve le transfert du siège social à partir du 15 octobre 2020 à l'adresse suivante : 48, Hersamont, 6800 Libramont-Chevigny.

Madame Isabelle DEKNOP, administrateur, se charge des formalités afférentes à la publication de la présente décision.

Déposé en même temps, le PV d'AG du 9 octobre 2020

Isabelle DEKNOP
Administrateur

MONITEUR BELGE

22 -12- 2020

BELGISCH STAATSBAD

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/12/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).